

Session : Lundi 29 janvier 2024 *Rapport d'orientations budgétaires*

(Seul le prononcé fait foi)

Chers collègues,

Je vous souhaite la bienvenue pour cette session départementale et je commence, janvier n'étant pas terminé, par vous souhaiter une belle année 2024.

Notre ordre du jour appelle le débat d'orientations budgétaires et l'examen de 14 rapports.

Il ne s'agit pas ici de voter un budget mais bien de se projeter sur 2024 et au-delà, dans un cadre économique, social et législatif que nous subissons.

D'ailleurs, soyons clairs sur les mots : ce ne sont plus des cadres, mais des entraves.

Car le contexte budgétaire est inédit et cela ne doit pas être entendu au sens conjoncturel du terme.

Au contraire.

Il est inédit parce qu'en dépit de leur gestion responsable, tous les Départements de France, de toutes les familles politiques, dénoncent un modèle de financement aux limites structurelles. Si des précisions seront apportées avec le brio qu'on lui connaît par Daniel Barbier, quelques premiers éléments le montrent pour la Nièvre.

D'abord, sur le plan des recettes, les constats sont clairs :

- des appels à projets nationaux fléchant des fonds dont on ignore la pérennité et qui remettent en cause le principe constitutionnel de libre administration des collectivités
- la suppression de tout levier fiscal, remplacé par une fraction de TVA dont la dynamique ne nous est pas favorable
- les droits de mutation à titre onéreux sont en baisse de 17% en 2023

- la DGF n'est pas indexée sur l'inflation et les prévisions sont soumises en cours d'année à des données macroéconomiques qui nous échappent
- les incertitudes persistent sur les montants issus du fonds d'aide pour les départements en difficulté,
- l'absence de compensations financières de l'État, tant sur les dépenses des allocations individuelles de solidarité que sur des dépenses contraintes imposées par le gouvernement.

En résumé, les recettes de fonctionnement s'établiraient pour 2024 à 326 480 000 d'euros (contre 326 193 000 euros en 2023).

Malheureusement, à cette relative stabilité des recettes, répond une hausse des dépenses que tous les départements subissent uniformément :

- des Allocations individuelles de solidarité en augmentation partout en France, en lien avec la dégradation du contexte socio économique,
- une inflation exceptionnelle, dont l'impact notamment sur le coût de l'énergie pèse lourdement sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement comme d'investissement
- Des augmentations liées à des revalorisations tous azimuts, certes légitimes, mais sans mesures d'accompagnement pour nous
- une augmentation durable des taux d'intérêts

En résumé, les dépenses de fonctionnement s'élèveraient pour 2024 à 313 207 000 euros, contre 306 241 000 euros en 2023.

La réalité est claire : c'est un effet ciseau radical.

Le projet de budget 2024 sur lequel nous travaillons est pourtant à la fois :

- responsable sur le plan humain car les dépenses de fonctionnement ce sont, avant tout, des réponses à des besoins sociaux.
 - Et nous resterons vigilants à ce que les politiques les plus essentielles, comme l'enfance en grande fragilité, ne soient pas sacrifiées.
- responsable aussi sur le plan financier comme en témoignent les efforts d'économies ou la poursuite du désendettement à hauteur de plus de 3 millions d'euros,

• responsable enfin vis-à-vis de l'avenir car les enjeux dits de demain, conjuguent désormais leurs impacts au présent.

En dépit de budgets sérieux, Communes, Départements et Régions, dénoncent un étranglement des moyens de l'action publique de proximité, avec des ressources tributaires de la conjoncture économique et de dépenses portées par des besoins sociaux croissants.

A l'occasion des assises des Départements de France en novembre dernier, les voix ont été unanimes pour dire à E. Borne combien les Départements sont les grands blessés de la décentralisation.

Le président de l'Association des départements de France et les président des groupes s'en sont offusqué lors de leurs interventions.

C'est ainsi qu'on a entendu François Sauvadet scander les mots suivants à la Première Ministre :

- « Les dépenses explosent littéralement et dans le même temps nos ressources sont en chute libre. Ce n'est pas une situation tenable. »
- Nous n'avons plus de marge. Nous n'avons plus de recette fiscale, pas de foncier bâti pour amortir le choc. Ce qui place tous les Départements en situation de grande fragilité. Et ce qui aggrave la situation c'est qu'aujourd'hui non seulement nous devons faire face à la chute des DMTO, mais nous devons faire face à la montée des précarités dans un contexte d'inflation, un coût de l'énergie très élevé, et la remontée des taux d'intérêt. La précarité gravit l'échelle des classes moyennes. »

Notons que depuis ce discours, un ènième 49-3 a entériné une Loi de finances pour 2024 qui exige encore des collectivités un effort au redressement des finances publiques.

En d'autres mots, l'État nous demande de réduire la voilure et « en même temps » de faire plus à moyens humains constants.

Les décisions gouvernementales, passées comme présentes, semblent être prises en méconnaissant les principes budgétaires, celui de la libre administration des collectivités comme de l'évolution des besoins sociaux et territoriaux.

Un gouvernement qui se félicite aujourd'hui de la situation de l'emploi, ne dit pas les conditions de travail indignes ni les métiers de l'accompagnement social qui tentent de faire face, tout en n'échappant plus eux-mêmes à la précarité.

Et les récentes annonces d'augmentation des prix de l'électricité, le maintien d'un haut niveau d'inflation sur l'alimentation ou la croissance des cotisations des complémentaires santé, vont continuer de gréver le pouvoir d'achat des plus fragiles.

Les aides financières ponctuelles ne masquent pas la hausse tendancielle des inégalités ni les carences de la solidarité verticale. Certains boivent, d'autres trinquent...

Le conseil national de la refondation ne raconte pas non plus la concentration des pouvoirs économiques et médiatiques qui accroissent lesdites inégalités et font grandir le sentiment de relégation qui nourrit les populismes les plus dangereux.

Pas plus qu'il ne fait oublier les démissions de maires quand l'impuissance, l'isolement et la fatigue lestent les charges les plus nobles.

Le président de la République a insisté sur la France qui doit rester la France.

Lorsque l'on vit ailleurs que dans le microcosme parisien des ministres dont la simple valse permet de traverser la rue, on sait combien la Nièvre a besoin de grandir et de se développer.

Loin de se laisser dicter comment rester à notre place, nous agissons pour que chaque Nivernais trouve sa place.

Redisons ici les vrais combats à mener pour être à hauteur des enjeux : la poursuite du désengagement de l'État conjuguée à une asphyxie financière discrétionnaire ne peuvent pas constituer l'unique horizon des politiques publiques.

Nous sommes lucides sur le contexte budgétaire, nous avons d'ailleurs engagé bien avant d'autres départements, les efforts nécessaires.

Dès 2022, nous avons proposé un budget sérieux et responsable, qui nous permet de poursuivre le cap fixé autour des quatre ambitions définies avec les Nivernais.

Quand les Français se sentent abandonnés à une justice sociale à plusieurs vitesses, il ne s'agit pas tant de parler de compétences que de responsabilités.

Et pour répondre aux fragilités tout en maîtrisant le budget, nous cherchons sans relâche de nouvelles ressources financières et de nouveaux partenariats.

Au niveau local, je me réjouis de pouvoir compter sur une vraie collaboration avec notre nouveau préfet, Monsieur GALY, dont je sais le soutien sur de nombreux dossiers :

- le pacte territorial de développement pour la Nièvre, sur lequel nous avons initialement entamé un dialogue constructif avec les services de la Première Ministre, que nous poursuivons à Matignon dans quelques jours
- Un plan pour le logement ambitieux dans un département où la précarité énergétique fait rage,
- ou encore le passage de tout le département en Zone de revitalisation rurale,
 - même si l'exclusion de Nevers ne témoigne pas d'une vraie connaissance de la faiblesse des pôles d'attractivité urbaine dans les territoires ruraux.

Au niveau local toujours, c'est aussi le travail mené avec l'Agence régionale de santé pour le déploiement d'un pacte santé Nièvre, dans lequel nous réaffirmons notre volontarisme pour accompagner l'installation de futurs médecins libéraux, la création de centres de santé départementaux ou de cabinets solidaires mais aussi le soutien exceptionnel à nos sapeurs-pompiers

Au niveau national, nos interpellations au gouvernement sont tout aussi essentielles :

- le ministre du Logement que nous avons sensibilisé sur les enjeux de la rénovation du bâti privé comme public
- le ministre de l'Éducation nationale pour faire valoir nos spécificités rurales. C'est ainsi que 9 territoires éducatifs ruraux supplémentaires sont en cours soit 11 au total -, avec à la clef, près d'un million d'euros sur 3 ans. Nous sommes le seul département de France entièrement couvert
 - Mais notre mobilisation reste entière, et pour cause, chaque année la carte scolaire annonce de nouveaux coups de rabot
- les ministres de la ruralité et de la santé auprès desquels nous avions par exemple plaidé pour assouplir la reconnaissance de diplômes des médecins hors UE qui semble aujourd'hui aboutir

Au niveau européen, Imagine la Nièvre! est reconnu avec la possibilité de financer 1,5 poste et Territoire Zéro Chômeur est en bonne voie.

En vérité, chers collègues :

- nos spécificités humaines et territoriales nous obligent, elles sont sources d'innovations dès lors que nous restons exigeants dans l'expression de nos besoins
- nous avons changé d'époque : aujourd'hui, les collectivités ne peuvent plus massivement investir, mais elles permettent de produire de l'investissement.
 - Rappelons qu'1€ du Département permet d'injecter 10€ d'investissement en faveur du développement territorial.
 - Autrement dit, le soutien du Conseil départemental permet la réalisation de 343 millions d'euros de travaux dans les communes et communautés de communes comme dans l'Agglomération.

En ruralité, la faiblesse des revenus fiscaux répond à la fragilisation de secteurs économiques pourtant cruciaux, comme l'agriculture.

Cet automne, nos campagnes nivernaises comme partout en France, voyaient de nombreux panneaux retournés à l'entrée des communes. Les agriculteurs avaient déjà le sentiment de marcher sur la tête face aux décisions des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, nous entendons le ras-le-bol généralisé face à des normes de production qui créent de la concurrence déloyale, face à des accords de libre échange dogmatiques comme avec la Nouvelle Zélande, face à l'indignité de revenus insuffisants ou encore face au déficit d'accompagnement dans la transition écologique.

Voilà pourquoi les enjeux financiers des collectivités doivent être considérés à la hauteur de ce qu'ils sont : les conditions de l'avenir, dans un monde toujours plus complexe.

Alors attention à nos combats, je le disais.

Quand les contingences financières ne donnent comme seul moteur le rationnement et la fragilisation des services publics et le déclin de certains bouts de France, c'est la solidarité qu'on mutile.

C'est pourquoi, si lucides sommes-nous sur la situation financière, nous resterons,

- non pas dans l'inertie paralysante mais dans le mouvement,
- non pas dans le désespoir du moins-disant, mais dans la construction de l'avenir de la Nièvre avec ses habitants.

Puisse 2024 rassembler, ici comme au niveau national, autour du combat pour une décentralisation respectée dans sa légitimité et dans les moyens attribués.

Fabien BAZIN,

Président du Conseil départemental de la Nièvre